****

**EVALUATION FINALE DU PROJET : «DE LA CONNAISSANCE A L’ACTION, SOUTENIR LES FEMMES COMME DES LEADERS CREDIBLES POUR LA RECONCILIATION DES IVOIRIENS »**

**Rapport final**

**Présenté**

**par**

**OUOLLO SEKONGO Clément**

Consultant en évaluation de projets/Programmes

(+225) 07534024

(+225) 01068704

Sekongo\_clement@yahoo.fr

**Décembre 2015**

**Table des matières**

[Sigles et abreviations 4](#_Toc437850848)

[Liste des figures et tableaux 4](#_Toc437850849)

[Résumé exécutif 5](#_Toc437850850)

[Introduction 8](#_Toc437850851)

[I- Contexte du projet 9](#_Toc437850852)

[II- Objectifs et axes d’analyse de la mission 10](#_Toc437850853)

[2.1- Objectif général 10](#_Toc437850854)

[2.2- Objectifs spécifiques de l’étude 10](#_Toc437850855)

[2.3- Axes d’analyse de l’évaluation 10](#_Toc437850856)

[III- Méthodologie d’évaluation 11](#_Toc437850857)

[3.1- Approche générale 11](#_Toc437850858)

[3.2- Population cible et choix des individus à enquêter 12](#_Toc437850859)

[3.3- Taille de l’échantillon enquêté 12](#_Toc437850860)

[3.4- Saisie traitement et analyse des données 14](#_Toc437850861)

[3.5- Equipes d’évaluation 14](#_Toc437850862)

[3.6- Limites de l’évaluation 14](#_Toc437850863)

[IV- Résultats de l’évaluation, critère par critère 15](#_Toc437850864)

[4.1- Analyse de l’efficacité du projet 15](#_Toc437850865)

[4.1.1- Champ de l’analyse 15](#_Toc437850866)

[4.2.2- Efficacité de la participation des associations aux ateliers d’auto-évaluation 16](#_Toc437850867)

[4.2.3- Efficacité de la participation des associations aux ateliers de formation 16](#_Toc437850868)

[4.2.4- Niveau de formalisation des associations ayant bénéficié d’appui par le projet 17](#_Toc437850869)

[4.2.5- Niveau de collaboration et de partenariat entre associations 18](#_Toc437850870)

[4.2.6- Niveau d’implication des associations féminines dans les processus locaux de prise de décision par les autorités coutumières et administratives 18](#_Toc437850871)

[4.2.7- Perception du leadership des femmes par les auditeurs des émissions de SFCG 20](#_Toc437850872)

[4.2.8- Perception du rôle des femmes dans la prise de décisions par les autorités locales 20](#_Toc437850873)

[4.2- Analyse de la viabilité du projet 22](#_Toc437850874)

[4.2.1- L’existence de plans de formation au sein des associations 22](#_Toc437850875)

[4.2.2- La cohésion et l’entente entre les membres au sein des associations 22](#_Toc437850876)

[4.2.3- Existence de cadres formels de concertation entre les autorités locales et les associations de femmes 23](#_Toc437850877)

[4.2.4- Le niveau d’autonomie financière des associations bénéficiaires du projet 24](#_Toc437850878)

[4.2.5- Existence de mesures pour préserver les acquis du projet 25](#_Toc437850879)

[4.2.6- Difficultés actuelles des associations 26](#_Toc437850880)

[V- Leçons apprises 27](#_Toc437850881)

[5.1- Appréciation générale du projet dans sa mise en œuvre 27](#_Toc437850882)

[5.1.1- Points de satisfaction 27](#_Toc437850883)

[5.1.2- Faiblesses et difficultés relevées dans la mise en œuvre du projet 28](#_Toc437850884)

[5.2- Appréciations du projet du point de vue des associations 28](#_Toc437850885)

[5.2.1- Valeur ajoutée du projet 28](#_Toc437850886)

[VI- Recommandations 29](#_Toc437850887)

[6.1- Recommandations aux associations féminines 29](#_Toc437850888)

[6.2- Recommandations aux autorités locales et aux leaders communautaires 29](#_Toc437850889)

[6.3- Recommandations aux radios locales 30](#_Toc437850890)

[6.4- Recommandations à l’équipe de Search For Commun Ground 30](#_Toc437850891)

[Conclusions 32](#_Toc437850892)

[ANNEXES 34](#_Toc437850893)

SIGLES ET ABREVIATIONS

**AGR:** Activités Génératrices de Revenu

**DDF:** Droit Des Femmes

**ONG:** Organisation Non Gouvernementale

**ONUCI:** Organisation des Nations Unies en Côte d’Ivoire

**SFCG:** Search For Common Ground

**PTF :** Partenaires Techniques et Financiers

Liste des figures et tableaux

**Figure n°1 :** Existence de plans de formation au sein des associations

**Figure n°2 :** Bonne entente des membres au sein des associations

**Figure n°3 :** Synthèse des mesures pour assurer la préservation des acquis du projet

**Figure n°4 :** Répartition en pourcentage des difficultés des associations enquêtées

**Tableau n°1 :** Répartition des effectifs de catégories de personnes enquêtées

**Tableau n°2 :** Récapitulatif des membres d’associations enquêtées par localité

**Tableau n° 3 :** Association d'appartenance

**Tableau n°4 :** Participation des associations à l’auto-évaluation

**Tableau n°5 :** Répartition des femmes formées par localité

**Tableau n°6 :** Récapitulatif des besoins en formation exprimés par localité

**Tableau n°7 :** Répartition par localité des difficultés rencontrées par les associations avec les

autorités locales

**Tableau n°8 :** Financement des activités par les associations

# **Résumé exécutif**

Dans le but de contribuer au processus de réconciliation nationale en Côte d’Ivoire, Search for Common Ground, avec le soutien du Département d’Etat Américain a initié et conduit un projet intitulé « Women Peace and Security : De la connaissance à l’action, soutenir les femmes comme des leaders crédibles pour la réconciliation des Ivoiriens».  Lancé en 2013 pour une durée de dix-huit (18) mois, cette initiative dont la finalité est de renforcer l’implication des femmes dans le processus de réconciliation pour en faire des actrices de paix et de prévention des conflits au niveau local, a été mise en œuvre au profit de quatorze (14) associations féminines dans sept (07) localités en Côte d’Ivoire. Au terme de trois années d’activités sur le terrain, le projet a fait l’objet d’une évaluation externe visant à(i) apprécier son efficacité et sa viabilité, (ii) identifier les principales leçons apprises et (ii) formuler des recommandations permettant d’améliorer la performance de projets similaires.

L’évaluation finale objet du présent rapport, a été conduite suivant une méthodologie participative de collecte et d’analyse croisée d’opinions, de témoignages et d’observations de faits auprès des principales parties prenantes du projet dans les localités de Bouaké, Daloa, Korhogo et San Pedro. Des outils de collecte de données qualitatives (guide d’entretien semi-structuré, conducteur de focus-groups, formulaire d’enquête par questionnaire) validés par l’unité de suivi-évaluation de SFCG ont été utilisés pour interagir avec les responsables et membres des associations féminines cibles du projet, les autorités locales, les leaders communautaires, les animateurs des radios de locales et les acteurs de la mise en œuvre du projet.

Au regard des témoignages recueillis tant auprès des autorités locales que des responsables d’associations rencontrées dans le cadre de la présente évaluation, il ressort que le projet d’appui aux associations féminines dans localités concernées est globalement perçu comme une initiative salutaire qui a connu un franc succès.

En effet, L’étude évaluative a permis d’observer que toutes les associations bénéficiaires des actions d’appui du projet dans les localités visitées ont atteint un bon niveau de formalisation et de fonctionnement, surtout dans la tenue régulière des réunions, la conduite d’opérations de solidarité et la gestion financière. Par ailleurs, les informations collectées montrent que les associations sont désormais associées aux processus locaux de prise de décision et prennent elles-mêmes de plus en plus d’initiatives dans l’organisation d’activités de promotion de la cohésion sociale et prévention/gestion des conflits.

La valeur ajoutée de l’appui au développement du leadership féminin dans les localités cibles du projet est véritablement d’avoir contribué à développer des rapports décomplexés entre les femmes et les autorités locales. Les responsables des associations reconnaissent unanimement que le projet a contribué significativement à valoriser l’image des femmes leaders dans les processus de prise de décision au niveau de leurs communautés.

Toutefois, si de réels progrès semblent avoir été réalisés sur la base des nouvelles capacités acquises par les femmes, des efforts méritent d’être poursuivis avec un suivi de proximité des associations, afin de mieux capitaliser et de pérenniser les acquis du projet. L’évaluation a mis en évidence des insuffisances qui pourraient constituées des menaces à la viabilité à moyen et long termes des acquis du projet. Il s’agit notamment de constats suivants :

* L’absence de cadres formels de collaboration et de consultation entre les associations de femmes et les autorités locales, malgré la volonté affichée par ces deux entités de mettre en place de tels cadres ;
* L’inexistence de plans de formation des femmes au sein de leurs associations ;
* La vulnérabilité financière des associations et le nombre élevé de femmes peu scolarisées et/ou analphabètes qui militent au sein des associations ;
* La faible mobilisation de certaines femmes et les problèmes de leadership observés dans certaines associations, ainsi que la manipulation des femmes par des acteurs politiques signalée par certaines femmes ;

Face à ces constats d’incertitude sur la viabilité des résultats satisfaisants du projet, il s’agit d’entreprendre rapidement les actions prioritaires suivantes visant à :

* Poursuivre le renforcement des capacités des membres des associations sur les thématiques du projet ;
* Inciter les associations à finaliser et/ou initier des partenariats avec d’autres associations sœurs ;
* Établir un cadre de collaboration avec les radios locales en vue de communiquer sur les activités des associations;
* Accompagner les associations pour initier des microprojets à au financement des partenaires techniques et financiers;
* Soutenir la mise en place d’une plate-forme d’échanges avec les autorités locales et les leaders communautaires en vue de renforcer les relations avec les associations féminines;
* Encourager la mise en place de réseaux d’associations féminines à l’échelle régionale, en vue de partager les expériences et de renforcer les capacités des associations ;
* Associer l’alphabétisation fonctionnelle aux projets futurs d’appui aux associations ;
* Organiser une formation des formateurs au profit des associations sur les différentes thématiques de renforcement des capacités, afin de permettre aux associations de disposer en leur sein de formateurs après la fin du projet ;
* Mettre en place un système de suivi de proximité des associations bénéficiaires du projet.

# **Introduction**

Malgré la reconnaissance de son rôle d’acteur important du développement socio-économique, le statut généralement accordé à la femme dans les sociétés traditionnelles africaines ne favorise pas l’émergence d’un véritable leadership féminin dans les processus communautaires de prise en décision. En Côte d’Ivoire, la décennie de crise sociale durement vécue par les populations a permis de mettre en évidence la nécessité de promouvoir une perception plus positive de la femme comme maillon essentielle dans la reconstruction de la cohésion sociale fragilisée par des conflits multiformes. En effet, de nombreuses initiatives conduites par les associations de femmes contribuent à résorber les meurtrissures engendrées par les conflits armés successifs des années 2002 à 2011. C’est pour apporter sa contribution à ces initiatives et soutenir le développement du leadership féminin au niveau local que Search for Common Ground (SFCG) a initié et conduit le projet objet de la présente évaluation.

Le projet « De la connaissance à l’action, soutenir les femmes comme des leaders crédibles pour la réconciliation des Ivoiriens » apparait comme une contribution importante à la thématique « Femme, Paix Sécurité » développée par SFCG en vue de promouvoir la participation des femmes dans le processus de réconciliation en Côte d’Ivoire. Démarré officiellement depuis septembre 2013 pour une durée de dix-huit (18) mois, ce projet est une action qui visait à amplifier l’acceptation des groupements de femmes comme des structures crédibles et capables d’apporter leurs contributions dans la réconciliation et la construction de la paix en Côte d’Ivoire. Il a été conduit principalement à travers des opérations de renforcement de capacités et de promotion du rôle de conseil et de contrôle social de quatorze (14) associations féminines auprès des autorités locales dans les localité de Bouaké, Korhogo, Daloa, Duékoué, Man, San Pedro et Tabou.

L’évaluation finale qui intervient au terme de la mise en œuvre du projet a pour objet (i) d’apprécier l’efficacité et la viabilité du projet au regard des indicateurs de performance spécifiques, (ii) d’identifier les principales leçons apprises du projet et de (ii) formuler des recommandations réalistes qui permettront d’améliorer la performance de projets similaires à l’avenir. Conformément à ces objectifs, le présent rapport est articulé autour des points suivants :

* La présentation du cadre général de l’étude et la méthodologie de travail ;
* Le point des résultats obtenus dans la mise en œuvre du projet ;
* Les leçons apprises ;
* Les recommandations et stratégies d’actions à mettre en œuvre pour développer le leadership féminin dans la problématique de la réconciliation en Côte d’Ivoire.

# **Contexte du projet**

Le projet objet de la présente évaluation finale est intitulé : **«De la connaissance à l’action, soutenir les femmes comme des leaders crédibles pour la réconciliation des Ivoiriens ».** Il s’agit, d’une initiative développée autour de la thématique « Femme, Paix et Sécurité » visant promouvoir la participation des femmes dans le processus de paix et de prise de décision au sein des collectivités locales en Côte d’Ivoire, après la décennie de crise politico-militaire que ce pays a connue. Lancé en septembre 2013 dans sept (07) localités du pays et pour une durée de dix-huit (18) mois, ce projet avait pour ambition de contribuer à accroitre l’acceptation des femmes et des jeunes comme acteurs crédibles et capables d’apporter une contribution significative dans la réconciliation et la construction de la paix au sein de leurs communautés.

Mis en œuvre par l’organisation **Search for Common Ground (SFCG),** avec l’appui financier de Département d’Etat Américain (DRL), ce projet qui s’inscrit dans le vaste Programme de SFCG visant à réduire significativement les tensions au sein des communautés et groupes et à faciliter la réconciliation et la cohésion sociale en Côte d’ivoire visait spécifiquement à (i) Renforcer les capacités des groupements cibles pour la réalisation d’actions concrètes au service de leurs communautés et à (ii) Promouvoir le rôle de conseil et de contrôle social des groupements cibles auprès des autorités locales pour la gestion du bien public dans les localité de Bouaké, Korhogo, Daloa, Duékoué, Man, San Pedro et Tabou.

Réalisé dans un contexte difficile de méfiance entre les communautés en raison des changements socio-politiques profonds intervenus en Côte d’Ivoire après l’épisode post-électorale de 2010, ce projet visait l’atteinte des résultats suivants :

* Les capacités institutionnelles et organisationnelles des associations cibles sont renforcées au début du projet ;
* Les associations féminines cibles ont amélioré leur collaboration avec d’autres femmes en dehors de leurs localités ;
* Les leaders traditionnels ont une perception améliorée du rôle des femmes dans la prise de décisions ;
* Les relations entre les associations féminines cibles et les autorités locales sont améliorées
* Les auditeurs des émissions de SFCG ont une meilleure perception du leadership des femmes.

Au terme de deux années de présence active sur le terrain et de collaboration étroite entre SFCG et les parties prenantes essentielles de ce projet, il s’agissait à présent de procéder à une évaluation finale externe des résultats obtenus, afin de rendre compte des acquis et des difficultés d’une part et de formuler des conclusions et recommandations permettant de définir des stratégies plus efficaces d’intervention pour la réalisation de futurs projets d’autre part. En effet, Les conclusions et recommandations issues de cette évaluation devraient servir comme outils d’aide à la décision. Il s’agit donc de tirer les leçons de l’expérience réalisée, afin d’apporter les corrections et améliorations éventuellement nécessaires pour s’assurer de la fiabilité du projet et surtout de sa capacité à être répliquée ailleurs.

# **Objectifs et axes d’analyse de la mission**

## **2.1- Objectif général**

L’évaluation finale du projet s’inscrit dans le contexte général de la mesure des résultats des actions mises en œuvre par Search for Common Ground (SFCG) en Côte d’Ivoire, dans le cadre de son Programme visant à réduire les tensions au sein des communautés et groupes, afin de faciliter la réconciliation et la cohésion sociale dans le pays. Cette étude vise globalement à apprécier les niveaux de performances atteints dans la mise en œuvre des activités d’appui aux associations féminines ciblées par le projet.

## **2.2- Objectifs spécifiques de l’étude**

Plus spécifiquement, l’évaluation vise les objectifs suivants :

* Apprécier l’efficacité et la viabilité du projet au regard des indicateurs de performance spécifiés dans le cadre logique du projet.
* Identifier les principales leçons apprises du projet ;
* Formuler des recommandations réalistes qui permettront d’améliorer la performance de projets similaires à l’avenir.

## **2.3- Axes d’analyse de l’évaluation**

L’évaluation s’est attachée principalement à mesurer les résultats du projeten se conformant aux indications et les critères présentés dans les termes de référence de l’étude. Plus précisément le champ d’investigation de l’évaluation a porté sur les deux axes d’analyse suivants :

1. **Analyse de l’efficacité du projet :** Appréciation du niveau d’atteinte des objectifs assignés au projet en matière de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des associations féminines.
2. **Analyse de la viabilité des acquis du projet :** Conditions de pérennisation des acquis du projet sur le fonctionnement des associations cibles et de l’implication des femmes leaders dans les processus décisionnels communautaires.

# **III- Méthodologie d’évaluation**

## **3.1- Approche générale**

Conformément aux recommandations des termes de référence de l’étude, l’analyse d’efficacité et de la viabilité de l’initiative de renforcement des capacités des associations féminines ciblées par le projet dans les localités de Bouaké, Daloa, Korhogo et San Pedro a été conduite suivant une approche participative, avec la mise en œuvre du principe de la triangulation (analyse multi sources et croisement de données). Ainsi, la démarche méthodologique a consisté à réaliser des actions de consultation documentaire, d’organisation d’entretiens individuels semi-structurés, de séances de focus groups et d’enquêtes auprès des principales parties prenantes (Autorités locales, présidentes d’associations féminines, responsables de radios de proximité, etc.). Il s’agissait principalement d’identifier et d’analyser les enjeux liés au renforcement des capacités des associations cibles du projet et à l’amélioration de la perception des femmes comme actrices à part entière. Ainsi, la mission d’évaluation a été conduite suivant les trois grandes phases suivantes :

* Phase 1 : Consultations documentaires, confection des instruments de collecte des données, séance de travail avec les services d’évaluation de SFCG ;
* Phase 2 : Travaux de terrain sur les sites de projets ;
* Phase 3 : Travaux de synthèse, rapport, séances de restitution et d'adoption.

La mission d’évaluation a été amorcée par l’analyse des termes de référence et des documents techniques et administratifs d’identification et de conception du projet. Cette analyse a permis la préparation et la validation de l’approche méthodologique détaillée de l’étude. Dans sa seconde étape, la démarche évaluative a consisté à préparer les conditions de la conduite des opérations de collecte de données sur le terrain. Ainsi, sur la base des objectifs spécifiques recherchés, les instruments de collecte de données ont été élaborés et validés (Matrice d’évaluation, questionnaire, guides d’entretiens et de focus-groups). Des visites de terrain ont ensuite été organisées dans les localités identifiées pour l’évaluation.

## **3.2- Population cible et choix des individus à enquêter**

Dans le cadre de cette évaluation et sur la base d’un choix raisonné, quatre (04) localités sur sept (07) bénéficiaires du projet ont fait l’objet de l’étude, dans le souci de couvrir toutes les régions ciblés par le projet à savoir le Nord (Korhogo, le Centre (Bouaké) le Centre Ouest (Daloa) et le Sud-ouest (San Pedro).

Dans chacune des localités retenues par l’étude, les populations cibles visées étaient les suivantes: les autorités locales, les leaders communautaires, les présidentes d’associations féminines, les membres d’associations féminines, les responsables de radios de proximité et le staff de SCFG directement lié au projet.

Il s’est agi précisément de mesurer les effets attendus ainsi que les changements qualitatifs et quantitatifs observables au sein des associations de femmes et leur degré d’intégration dans les processus de prise de décision au niveau local. Pendant la phase de collecte des données sur le terrain les méthodes suivantes ont été utilisées :

* Interviews des principales parties prenantes sur la base du questionnaire élaboré à partir de la matrice d’évaluation ci-dessous pour collecter des données narratives quantitatives et qualitatives.
* Visites des différents sites du projet par l’équipe d’évaluation. Les informations à recherchées ont été collectées auprès de différentes sources préalablement identifiées. Ces informations ont été recoupées et analysées suivant le principe de la triangulation propre à la méthodologie de l’évaluation participative.

## **3.3- Taille de l’échantillon enquêté**

Pour les focus groups l’effectif des participants à un focus group était compris entre 10 et 15. Dans chaque localité deux focus groups a été conduit par association bénéficiaire du projet. Deux associations étaient identifiées par localité. Sur les quatre localités, 16 focus groups devraient être organisés.

En ce qui concerne les entretiens les leaders communautaires et/ou les autorités administratives, une liste préalablement établit par l’unité suivi-évaluation de SFCG a servi d’orientation. De façon systématique les responsables des radios impliquées dans le projet dans chaque localité choisie ont été interviewés.

Pour les enquêtes de sondage auprès des membres des associations de femmes, il a été procédé à la détermination des tailles des échantillons de ces deux populations.

En guise de rappelle en matière de sondage dans les enquêtes, trois principes ont déterminé la taille de l'échantillon des membres des associations de femmes. Ce sont :

* la prévalence estimative de la variable étudié ;
* le niveau de confiance visé ;
* la marge d'erreur acceptable.

Pour les enquêtes individuelles des membres des associations de femmes la taille de l’échantillon a été déterminée en utilisant l’approche basée sur les proportions utilisant la formule suivante :



Où : **n** correspondant à la taille de l’échantillon ;

* **t** : niveau de confiance souhaité ; (95% dans notre cas) ;
* **ɛ** : précision absolue ou la marge d’erreur (ici ɛ=5%, choisi par convention),
* **p** : la proportion estimative de la population présentant la caractéristique étudiée dans l'étude.
* Ce qui signifie que le pourcentage réel obtenu se situe dans un intervalle compris entre (p-5%) et (p+5%).

En appliquant la formule de calcul et en tenant compte des taux de refus, la taille de l’échantillon obtenu est de 150 membres d’associations féminines. Au total, ce sont 16 focus groups qui ont été conduits. Chaque focus group ayant réuni en moyenne 10 personnes, le nombre total de participant est donc estimé à 160. Face aux réalités du terrain, 118 membres d’associations féminines ont pu être enquêtées sur les 150 prévus, soit un taux de réponse de 79%. Le tableau ci-après fait le point des échantillons prévisionnels et effectivement enquêtés.

**Tableau n°1 : Répartition des effectifs de catégories de personnes enquêtées**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Type de personne enquêté** | **Effectif prévu** | **Effectif enquêté** | **Taux de réponse** |
| Présidentes d’association féminines | 8 | 8 | 100% |
| Autorités administratives/leaders communautaires | 20 | 18 | 90% |
| Membres d’associations féminines | 150 | 118 | 79% |
| Responsables de radios | 4 | 3 | 75% |

## **Saisie traitement et analyse des données**

A l’issue des analyses documentaires et de la collecte d’informations sur le terrain à partir de la triangulation participative, les données collectées ont fait l’objet de traitements croisés, selon les méthodes statistique et non statistique, afin de produire le rapport d’évaluation. L’étude étant de nature essentiellement qualitative, les opinions collectées à l’aide des outils préparés, ainsi que les témoignages recueillis et les faits observés ont été analysées, croisées et interprétées, afin de mettre en évidence les principales tendances de réponses. Le questionnaire d’enquête a été entièrement traité sous le logiciel Sphinx Lexica et le rapport provisoire a été transmis pour appréciation à l’unité de suivi évaluation de SFCG avant la production et le dépôt du rapport final de l’étude.

## **Equipes d’évaluation**

La mission de collecte s’est déroulée du 11 au 14 novembre 2015. Deux équipes ont été constituées avec pour chacune deux localités à visiter. Elles étaient composées de deux superviseurs et quatre enquêteurs. Les superviseurs et les enquêteurs ont été formés sur l’administration des questionnaires et la conduite des focus groups. Les localités de collecte des données sont Bouaké, Korhogo, Daloa et San Pedro.

## **Limites de l’évaluation**

L’évaluation finale du projet d’appui à la thématique « Femme, Paix et Sécurité » pour la promotion de la participation des femmes au processus de prise de décision pour la réconciliation au niveau local a été réalisée dans un contexte participatif, avec une forte implication des équipes de SFCG. Toutefois, le temps imparti à la réalisation de l’étude compte de tenu de l’urgence signalée a constitué la principale contrainte de cette étude. En effet, le délai contractuel de conduite de l’étude n’a pas permis de tester les outils de collecte de données avant leur utilisation sur le terrain, quoique ceux-ci aient été validées par l’unité de suivi évaluation de SFCG. Le test du questionnaire aurait pu permettre un meilleur ciblage des questions évaluatives, en fonction des types de parties prenantes à interroger. Les autres contraintes mineures rencontrées sur le terrain sont principalement liées aux points suivants :

* la difficulté d’’accès à certaines autorités administratives et leaders communautaires ;
* l’analphabétisme de plusieurs membres d’associations féminines et la difficulté pour elles de répondre lors des entretiens ;
* l’indisponibilité d’un grand nombre de personnes membres des associations au moment de l’enquête.

# **IV- Résultats de l’évaluation, critère par critère**

Les résultats de l’étude évaluative du projet portant sur la thématique « Femme, Paix et Sécurité » dans les localités de Bouaké, Daloa, Korhogo et San Pedro ont été obtenus à partir de l’analyse des données collectées à travers des entretiens semi structurés, des séances de focus groups et l’administration d’un questionnaire d’enquête qualitative.

Un effectif total de 118 membres d’associations féminines issues de huit (08) associations a été rencontré au cours de la collecte de données, en plus des autorités locales et des animateurs de radios locales).

**Tableau n°2 : Récapitulatif des membres d’associations enquêtées par localité**

|  |  |
| --- | --- |
| **Localités** | **Nombre d’enquêtés** |
| Bouaké | 32 |
| Daloa | 12 |
| Korhogo | 56 |
| San-Pedro | 18 |
| **TOTAL**  | **118** |

**Tableau n° 3 : Association d'appartenance**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Association** | **Localité** | **Nombre de membres rencontrés** |
| TERE | Bouaké | 12 |
| COCOVIDA | Daloa | 2 |
| AFDS | San Pedro | 16 |
| AFUBE | Bouaké | 20 |
| CHIGATA | Korhogo | 48 |
| Fédération des associations féminines  | Daloa | 10 |
| PATCHEVA | San Pedro | 2 |
| TCHEREGNIMIN | Korhogo | 8 |
| **TOTAL**  |  | **118** |

## **4.1- Analyse de l’efficacité du projet**

### **4.1.1- Champ de l’analyse**

L’’évaluation portant sur l’efficacité d’un projet concerne de manière générale l’appréciation de sa performance dans l’atteinte des objectifs spécifiques planifiés. Dans le cas particulier projet la principale préoccupation mise en avant dans l’analyse de l’efficacité des actions conduites par les équipes de SFCG a été l’appréciation objective du niveau de réalisation des objectifs de renforcement des capacités des associations féminines bénéficiaires du projet. Plus précisément, il s’agissait d’analyser la nature des résultats atteints par le projet, notamment dans les aspects spécifiques suivants :

* Efficacité des actions de formation réalisées par le projet
* Proportion des associations féminines touchées par le projet qui ont atteint un statut formel
* Nombre d’associations ayant développé des relations de collaboration avec d’autres femmes en dehors de leurs localités
* Nature de la collaboration des bénéficiaires du projet avec d’autres associations
* Contribution du projet dans l’amélioration de la perception des femmes par les leaders traditionnels et les autorités locales touchés par le projet

L’efficacité des actions de renforcement de capacité des associations féminines bénéficiaires du projet a été appréciée principalement à travers (i) l’analyse du nombre d’associations ayant fait l’objet d’un atelier d’auto évaluation, (ii) le nombre de femmes formées, (iii) les types de formations diffusés par associations, (iv) le niveau de satisfaction des bénéficiaires des sessions de formation et (v) les nouveaux besoins de formation exprimées.

### **4.2.2- Efficacité de la participation des associations aux ateliers d’auto-évaluation**

Il ressort des entretiens réalisés à la fois avec les présidentes des associations bénéficiaires du projet et les acteurs du projet sur le terrain (staff SFCG) que toutes les associations de Bouaké et Korhogo ont participés aux ateliers d’auto-évaluation. Au total, 14 associations à raison de deux (02) associations par localités de Korhogo/Bouaké/Daloa/Duékoué/San Pedro/Tabou ont effectivement pris part aux ateliers d’auto-évaluation comme l’attestent les rapports d’activités du projet, ainsi que le tableau ci-dessous.

**Tableau n°4 : Participation des associations à l’auto-évaluation**

|  |  |
| --- | --- |
| **Association** | **Participation à l’atelier d’auto-évaluation** |
| **Oui** | **Non** |
| TERE |  |  |
| COCOVIDA |  |  |
| AFDS |  |  |
| AFUBE |  |  |
| CHIGATA |  |  |
| Fédérations des associations Daloa |  |  |
| PATCHEVA |  |  |
| TCHEREGNIMIN |  |  |

### **4.2.3- Efficacité de la participation des associations aux ateliers de formation**

Pour la plupart des associations interrogées, celles qui ont participé au projet ont participé à des sessions de formation. Ainsi, 14 formations ont été réalisées au total dans chacune des localités cibles. Entre deux (02) et (04) sessions de formations ont été réalisées pour les associations ayant été formées, et plus d’une dizaine de membres ont participés à ces sessions de formation pour chaque association formée. Les thèmes couramment abordés par ces formations sont généralement les suivants : Bonne gouvernance, Gestion des conflits, Leadership féminin, Vie associative, Cohésion sociale, Droit humain.

**Tableau n°5 : Répartition des femmes formées par localité**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Localité** | **Total Participant** | **Total Homme** | **Total Femme** | **Total Leader** |
| **Bouaké** | 40 | 14 | 26 | 4 |
| **Daloa** | 38 | 5 | 33 | 4 |
| **Korhogo** | 32 | 7 | 25 | 5 |
| **San Pedro** | 37 | 5 | 32 | 2 |

*Source : wps SFCG, suivi-évaluation, base de données 2015*

L’étude a permis de noter que sur l’ensemble des membres d’associations rencontrées, plus de 90% affirment avoir encore besoin de formation. Un nombre important de membres d’associations souhaite la reprise des formations dispensées par le projet pour une permettre une meilleure appropriation des connaissances par les femmes majoritairement peu scolarisées ou analphabètes. Le tableau ci-dessous présente les types de formations recherchés par les répondants.

**Tableau n°6 : Récapitulatif des besoins en formation exprimés par localité**

|  |  |
| --- | --- |
| **Localités** | **Modules de formation souhaités** |
| **Korhogo** | * Alphabétisation
* Comptabilité simplifiée
* Technique de commercialisation
* Gestion de projet
* Vie associative
* Gestion de conflits
 |
| **Bouaké** | * Gestion de conflits
* Droit de l’homme
* Leadership
* Vie associative
* Gestion de projet
 |
| **Daloa** | * Leadership de la femme
* Réconciliation
* Gestion de projet
* Gestion de conflits
 |
| **San-Pedro** | * Leadership de la femme
* Violence Basée sur le Genre
* Gestion de conflits
* Mobilisation de ressources
 |

### **4.2.4- Niveau de formalisation des associations ayant bénéficié d’appui par le projet**

On observe en règle générale que toutes les associations bénéficiaires des actions d’appui du projet ont atteint un bon niveau de formalisation et de fonctionnement. En effet, l’ensemble des présidentes d’associations rencontrées dans les localités visitées affirment que leurs associations sont dotées d’organes de gestion administrative et financière (Présidente, Vice-présidente, Secrétaire générale, Trésorière, Commissaires aux comptes, Conseillers), tiennent régulièrement des réunions et élaborent des procès-verbaux de ces réunions.

On peut donc dire que les formations ont permis aux associations bénéficiaires de mieux s’organiser et d’améliorer leur fonctionnement surtout sur l’aspect de tenue régulière de réunion mais également la transparence dans la gestion financière.

De réels progrès semblent avoir été réalisés sur la base des nouvelles capacités acquises par les femmes, toutefois des efforts méritent d’être poursuivis avec un suivi de proximité pour capitaliser les acquis. Les entretiens sur le terrain ont permis de constater que si les associations sont mieux structurées, beaucoup d’effort reste encore à faire, car la plupart du travail est basée sur les seules responsables.

### **4.2.5- Niveau de collaboration et de partenariat entre associations**

Les responsables des associations féminines bénéficiaires du projet affirment à 91,5% avoir développé des relations de collaboration avec d’autres associations ou avoir rendu des visites à des associations situées hors de leurs localités. Ainsi,les associations de l’ouest et sud-ouest du projet se sont rendues au nord et vice-versa. Plus de deux visites en moyenne ont été réalisées fois pour la plupart des associations cibles, avec la participation de d’une dizaine de membres en général. Les principales activités développées avec les associations sœurs sont principalement des festivités, des échanges d’expérience et le plaidoyer.

### **4.2.6- Niveau d’implication des associations féminines dans les processus locaux de prise de décision par les autorités coutumières et administratives**

Parmi les objectifs recherchés par le projet d’appui aux associations féminines des localités concernées figuraient notamment l’amélioration de la perception que les leaders traditionnels ont du rôle des femmes dans la prise de décisions, ainsi que l’amélioration des relations entre les associations féminines cibles et les autorités locales. L’étude évaluative s’est donc penchée sur l’analyse du niveau d’atteinte de ces deux objectifs, à travers des investigations auprès des acteurs sur le terrain (Autorités locales, présidentes d’associations et responsables de la mise en œuvre du projet).

Il ressort des entretiens avec ces différents acteurs que le projet a permis une amélioration sensible de la collaboration entre les leaders d’associations féminines et les chefs traditionnels, notamment dans les localités de Bouaké, Daloa, Korhogo et San Pedro. En effet, Les sessions de formation organisées dans le cadre du projet semblent avoir contribué à créer des espaces de rapprochement et de dialogue entre les autorités et les associations de femmes de ces localités. Ainsi, certaines associations telles que l’ONG TERE de Bouaké ont pu bénéficier du soutien des chefs traditionnels dans la mise en œuvre de leurs activités.

L’implication des autorités traditionnelles dans les activités des associations féminines semble donc s’être améliorées progressivement, et les femmes leaders sont de plus en plus consultées et associées aux activités de réconciliation au niveau local. Toutefois, le niveau de collaboration des associations avec les autorités administratives locales parait encore faible, notamment dans la localité de Korhogo où ces associations affirment qu’elles ne sont pas suffisamment consultées ou associées dans le processus de prise de décision par les représentants de l’administration publique. En dehors de ce cas isolé, on note en règle générale une bonne collaboration entre les femmes leaders des associations bénéficiaires du projet et les autorités administratives et coutumières des localités visitées dans le cadre de l’évaluation.

En effet, les informations collectées montrent que les associations sont non seulement associées mais prennent elles-mêmes souvent l’initiative dans l’organisation de certaines activités de réconciliation (Promotion de la cohésion sociale, prévention et gestion de conflits) très appréciées et soutenues par les autorités locale. Ces associations sont bien souvent impliquées en retour dans les actions de réconciliation initiées par d’autres structures publiques ou privées.

Au regard des constats et analyse réalisés sur le terrain, on peut donc dire que les associations féminines ou tout au moins les leaders de ces associations bénéficiaires du projet sont consultées pour certaines prises de décisions au niveau locale et que ces femmes sont écoutées et leurs aspirations sont parfois prise en compte par les autorités.

Toutefois, si l’on peut affirmer que le projet a contribué significativement aurapprochement des femmes avec les autorités locales et à l’accroissement du leadership des femmes dans la prise d’initiatives dans le processus de réconciliation, beaucoup reste encore à faire pour consolider ces acquis.

En effet, plusieurs membres d’associations rencontrés estiment que le niveau de collaboration avec les autorités est insuffisant, notamment à cause de l’analphabétisme de la grande majorité des femmes au sein des associations. En réalité, peu de femmes à l’exception des dirigeantes d’associations s’estiment véritablement associées aux décisions des autorités locales. Ainsi, la véritable implication des femmes dans les processus décisionnels locaux nécessiterait plus d’initiatives de formation, le renforcement continu de leurs capacités et une meilleure sensibilisation des femmes sur leurs droits et devoir. Le tableau ci-dessous présente un aperçu des difficultés rencontrées par les associations dans leurs rapports avec les autorités administratives et coutumières.

**Tableau n°7 : Répartition par localité des difficultés rencontrées par les associations avec les autorités locales**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Localités** | **Aucune difficulté** | **Difficulté d'accès** | **Manque de considération** | **Non-respect des rendez-vous** | **Ensemble** |
| **Bouaké** | 30 | - | - | 2 | **32** |
| **Daloa** | 6 | 6 | - | - | **12** |
| **Korhogo** | 47 | 4 | 4 | 2 | **57** |
| **San-Pedro** | 13 | 4 | - | - | **17** |
| **Total** | **96** | **14** | **4** | **4** | **118** |

*Sources : Evaluation wps, SFCG2015, nos calculs*

### **4.2.7- Perception du leadership des femmes par les auditeurs des émissions de SFCG**

L’analyse de la perception du leadership des femmes par les auditeurs des émissions de SFCG a été réalisée principalement à travers des entretiens avec les responsables des radios de proximité, les acteurs de la mise en œuvre du projet et les présidentes d’associations bénéficiaires. Il ressort de ces entretiens qu’en plus des radios de proximité, ces émissions ont été aussi diffusées par la radio ONUCI Fm qui est une des radios les plus écoutées à l’échelle nationale. Ainsi, une quinzaine de numéros de l’émission Dignité des femmes (DDF) relative au projet *«De la connaissance à l’action, soutenir les femmes comme des leaders crédibles pour la réconciliation des Ivoiriens »*ont été produites et diffusées. Au niveau des radios de proximité installées dans les localités bénéficiaires du projet, le taux d’audience de ces émissions est estimé à environ 50% de la population, notamment à Bouaké, Daloa et San Pedro. L’audimat des radios locales à Korhogo semble être moins important, car la grande majorité des femmes interrogées affirment de pas avoir de poste radio ou ne pas comprendre le français qui est la principale langue de diffusion des émissions. Toutefois, l’impact des messages diffusés sur ONUCI Fm et les radios locales est important sur les populations et paraît avoir contribué à améliorer significativement la perception du leadership des femmes au sein de la population. En effet, la grande majorité des personnes rencontrées affirment mieux connaitre les actions des associations féminines locales grâce aux reportages et émissions réalisées par les radios de proximité. Les responsables de ces radios souhaitent formaliser leur collaboration avec SFCG sur une période donnée, afin d’assurer une meilleure couverture des évènements organisées en faveur des femmes.

### **4.2.8- Perception du rôle des femmes dans la prise de décisions par les autorités locales**

Dans le cadre de la présente évaluation réalisée dans les localités de Bouaké, Daloa, Korhogo et San Pedro, des entretiens ont été réalisés avec un effectif total de dix-huit (18) autorités locales et leaders communautaires. La totalité de ces personnes affirment être disposées à consulter les femmes avant de prendre des décisions importantes, dans la mesure où ces femmes seraient organisées au sein de structures formelles reconnues. Les organisations féminines bien structurées sont plus crédibles et sont souvent associées aux réunions des conseillers municipaux et aux évènements d’importance locale et/ou nationale telles que les scrutins électoraux, les campagnes de sensibilisation à la cohésion sociale et à la réconciliation.

En effet, les autorités locales rencontrées (Sous-préfets, leaders communautaires ou élus locaux) reconnaissent l’importance des femmes comme maillon essentiel de l’économie et de la cohésion sociale au niveau local, car disent-ils : « les femmes rassemblent, elles conseillent et trouvent des solutions où nous échouons souvent ».

On peut donc dire que le rôle des femmes dans la prise en décisions au niveau local est perçu positivement et reconnu tant par les autorités coutumières et les leaders communautaires que par les représentants locaux de l’administration centrale. Toutefois, malgré cette reconnaissance du leadership féminin dans la consolidation du dialogue social, on note dans l’ensemble des localités visitées, l’absence de cadres formels de collaboration et de consultation entre les associations de femmes et les autorités locales. Les échanges entre ses deux entités restent encore informels et ponctuels. Cette situation fait dire à plusieurs membres des associations féminines touchées par le projet que leurs relations avec les autorités locales (notamment administratives et politiques) ont encore besoin d’être améliorées.

## **4.2- Analyse de la viabilité du projet**

La viabilité du projet a été analyse à la lumière des préoccupations spécifiques suivantes :

* L’existence ou non de plans de formation au sein des associations bénéficiaires du projet ;
* La cohésion et l’entente entre les membres au sein des associations ;
* L’existence de cadres formels de concertation entre les autorités locales et les associations bénéficiaires du projet;
* Le niveau d’autonomie financière des associations dans la conduite de leurs activités ;
* L’existence de mesures pour préserver les acquis du projet.

## **4.2.1- L’existence de plans de formation au sein des associations**

L’intérêt accordé à la mise en place d’un plan d’évaluation au sein d’une association paraît être un indicateur pertinent du souci d’assurer le renforcement continu des capacités internes de l’association. En effet la formation constitue un facteur essentiel du dynamisme des membres d’une association, notamment pour les associations féminines cible du projet objet de la présente évaluation étant donné le nombre important de femmes faiblement scolarisées ou analphabètes qui militent au sein de ces associations. Or, comme l’indique la figure ci-dessous, très peu d’associations féminines bénéficiaires du projet disposent en leur sein d’un plan de formation de leurs membres (10%). Celles qui affirment disposer d’un tel plan n’ont pu en donner la preuve séance tenante, lors des entretiens réalisés avec les présidentes d’associations.

**Figure n°1 : Existence de plans de formation au sein des associations**

## **4.2.2- La cohésion et l’entente entre les membres au sein des associations**

La formation sur la vie associative ainsi que l’organisation d’événements de solidarité semblent avoir contribués significativement à renforcer la cohésion entre les femmes au sein des associations bénéficiaires du projet. En effet, les résultats de l’évaluation indiquent que 91% des personnes interrogées affirment vivre dans une ambiance de bonne entente. Cette symbiose vient afficher l’engouement des membres de continuer à travailler ensemble et vivre en association formelle.

**Figure n°2 : Bonne entente des membres au sein des associations**

*Sources : Evaluation wps, SFCG2015, nos calculs*

Malgré ce niveau appréciable de bonne entente générale dans les associations, les entretiens ont permis de constater l’existence de conflits internes liés principalement aux disputes ou incompréhensions entre personnes âgées et jeunes filles (conflits générationnels). Les autres raisons évoquées pour expliquer les conflits internes au sein des associations sont le refus de travailler de certains membres et le manque d’assiduité aux travaux et/ou réunions de certains membres. Toutefois, en malgré ces conflits, le dynamisme des femmes et la formation acquise en matière de vie associative, semblent leur permettre de gérer en interne les difficultés internes avec l’appui des conseillers et des membres des bureaux d’association.

## **4.2.3- Existence de cadres formels de concertation entre les autorités locales et les associations de femmes**

Les modules de formation diffusés par le projet paraissent avoir ont produit des effets positifs sur les associations cibles, si l’on s’en tient à la perception positive dont bénéficient en ce moment ces associations auprès des autorités locales et des leaders communautaires. Les actions de formation ont assuré l’efficacité du projet à plusieurs niveaux (formalisation des associations et renforcement des capacités de leurs membres en matière de contribution au dialogue social). Toutefois, l’analyse des données collectées de l’évaluation révèle que dans toutes les localités visitées, il n’existe pas de cadre formel de concertation entre les autorités locales et les associations de femmes. Les échanges entre ces deux entités restent encore au stade informel et développés seulement à l’occasion d’évènements ponctuels. L’appui à la formalisation de ces rapport devrait être envisagée, afin d’assurer une plus grande viabilité des actions des associations féminines dans leur zones d’influence respectives. Il convient de noter que les deux entités sont favorables à l’idée de mettre en place un tel cadre de concertation. L’engouement pour la formalisation de la concertation avec les autorités locales est fortement perceptible auprès des présidentes d’associations.

## **4.2.4- Le niveau d’autonomie financière des associations bénéficiaires du projet**

En règle générale, les projets d’appui aux populations locales s’efforcent à prendre en compte le renforcement de la viabilité financière de ces populations à travers la mise en place d’Activités Génératrices de Revenu (AGR). Le renforcement des capacités en matière de vie associative, de mobilisation et gestion des ressources est en effet considéré comme une mesure additionnelle qui rend les associations capables d’assurer la continuité de leurs activités. Dans le cas présent de l’initiative de SFCG visant à faciliter la réconciliation et la cohésion sociale dans les localités bénéficiaires, on note l’absence d’activités à caractère productif et de mobilisation de ressources financières au profit des associations cibles. Comme l’indique le tableau ci-après, les associations bénéficiaires du projet financent essentiellement sur fonds propres leurs activités, même si certaines d’entre elles affirment bénéficier quelques fois de l’appui financier de Partenaires Techniques au Développement (PTF).

**Tableau n°8 : Financement des activités par les associations**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Financement des activités | Effectifs | Pourcentage |
| Fonds propres | 110 | 93% |
| Aides extérieures | 8 | 7% |
| Total | **118** | **100%** |

*Sources : Evaluation wps, SFCG2015, nos calculs*

Pour garantir la viabilité financière de leurs associations, la plupart des présidentes d’association souhaitent que soient associées aux prochaines initiatives de soutien de SFCG, des activités génératrices de revenu, de sorte à garantir l’autonomie financière des associations et la continuité de leurs actions de promotion de la cohésion sociale sur le terrain. Cette précaution est d’autant plus importante que la récupération politique des actions des associations est facilitée par la dépendance de certaines de ces associations vis-à-vis d’acteurs politiques locaux.

## **4.2.5- Existence de mesures pour préserver les acquis du projet**

Certaines associations cibles interrogées dans les quatre localités affirment avoir déjà pris des initiatives pour assurer la pérennisation des acquis du projet. On note en règle générale que les membres des associations sont enthousiasmés à l’idée de conduire les actions suivantes : le renforcement de l’autonomie financière (37%), l’auto formation sur les thématiques du projet (13%), la signature de contrat de partenariat (7%) et la mise en place de cadre concertation avec les autorités locales (43%).

Toutefois, cet optimisme doit être considéré avec une prudence mesurée, car le projet lui-même ne semble avoir prévu aucune mesure d’accompagnement pour la préservation des acquis des actions conduites sur le terrain pour le renforcement des capacités des associations bénéficiaires.

Les associations féminines renforcées par le projet n’ont pas suffisamment de moyens financiers pour conduire des actions concrètes. Les contrats de partenariat qui devraient être effectifs depuis les visites d’échanges n’ont connu aucune suite favorable. Ainsi, face à la question de la nature des mesures pour assurer la préservation des acquis du projet et la crédibilité des associations au sein de leurs localités respectives les dirigeantes de ces associations et les autorités locales préconisent (i) la signature de partenariats durables entre les associations, (ii) la mise en place de cadres formels de concertation entre les associations et les autorités locales, (iii) l’appui au renforcement de l’autonomie financière des associations et (iv) l’appui à l’auto formation des association sur les acquis du projet.

**Figure n°3 : Synthèse des mesures pour assurer la préservation des acquis du projet**

## **4.2.6- Difficultés actuelles des associations**

Pour ce qui est de la mise en œuvre des activités du projet, les difficultés et obstacles ont été divers et pour certains, immuables. Le graphique ci-dessous montre que 80% des associations féminines ont des difficultés financières à mener les activités du projet, 8% ont un besoin de moyen de mobilité

**Figure n°4 : Répartition en pourcentage des difficultés des associations enquêtées**

Sources : Evaluation wps, SFCG2015, nos calculs

# **V- Leçons apprises**

## **5.1- Appréciation générale du projet dans sa mise en œuvre**

### **5.1.1- Points de satisfaction**

* **Les formations**

Le renforcement des capacités des associations féminines cibles a joué un rôle important dans la mise en œuvre du projet et l’atteinte des résultats.

En effet, les thématiques développées étaient pertinentes car elles répondaient aux attentes des associations, des autorités locales et des leaders communautaires. Ces formations ont permis d’influencer positivement certains facteurs tels que : l’organisation, le fonctionnement des associations et la gouvernance dans la plupart des associations cibles.

* **La régularisation des groupements**

SFCG a amené les associations à prendre conscience de leur capacité à mettre en place une organisation formelle. La formalisation de leurs associations a été un facteur dynamisant, permettant ainsi d’être écoutées, de se sentir légitimées et de rapprocher les différentes couches de femmes. Cela a aussi permis aux associations de mettre ensemble leurs compétences pour le développement de leurs localités.

* **L’accompagnement des associations à la mise en œuvre d’actions concrètes**

SFCG en laissant l’initiative aux associations d’entreprendre des actions et de prendre des décisions, a permis aux associations de faire valoir leurs capacités. En clair, en donnant la responsabilité aux associations féminines, elles sont devenues plus crédibles, respectés dans leur milieu. Elles sont à mesure de prendre des décisions et gérer des différends en leur sein.

* **La capitalisation sur les expériences**

Les visites d’échanges ont permis aux associations de partager leurs expériences, ce qui a permis à certaines associations de s’inspirer des modèles de gestion des autres. C’est le cas de COCODIVA qui s’est inspiré du modèle des femmes productrice de beurre de Karité de Korhogo.

* **La valorisation de l’image de la femme**

Le projet **«De la connaissance à l’action, soutenir les femmes comme des leaders crédibles pour la réconciliation des Ivoiriens »**, a contribué à développer les rapports décomplexés entre les femmes et les autorités locales. Les femmes sont plus en plus impliquées ou associées par les leaders communautaires et les autorités locales dans la gestion des conflits dans leurs communautés.

* **L’implication des autorités locales et des leaders communautaires**

Les autorités locales et des leaders communautaires sont incontournables dans toute action de développement locale. SFCG, en ayant eu l’idée de les associer à tous les niveaux de la mise en œuvre du projet a permis de rétablir la confiance entre elles et les associations. Et surtout cela donnée une caution morale à toutes les activités menées par les associations cibles.

### **5.1.2- Faiblesses et difficultés relevées dans la mise en œuvre du projet**

Malgré les efforts notables réalisés en vue de respecter le délai de mise en œuvre du projet, l’analyse des données primaires et secondaires collectées a permis de relever la longue durée d’inactivité dans la mise en œuvre des activités comme principale faiblesse du projet. On note toutefois des efforts pour essayer de résoudre cette question, notamment à travers la tenue de réunions régulières de suivi pour assurer la constance de la présence des acteurs du projet auprès des associations. Les autres facteurs pouvant être considérés comme des faiblesses exogènes au projet sont les suivants ;

* Le taux d’analphabétisme élevé des membres de certaines associations comme celles de Korhogo ;
* La faible mobilisation et les problèmes de leadership observés dans certaines associations, ainsi que la manipulation des femmes par des acteurs politiques signalée par certaines femmes ;

## **5.2- Appréciations du projet du point de vue des associations**

### **5.2.1- Valeur ajoutée du projet**

La valeur ajoutée du projet est observée lors des entretiens chez les présidentes d’associations et les membres. Les femmes soutiennent qu’avec le projet, elles ont aujourd’hui une bonne organisation et leurs associations sont formalisées et reconnues. L’image de la femme est valorisée et l’avis des femmes leaders dans les prises de décision compte désormais au niveau de la communauté.

# **VI- Recommandations**

Le projet d’appui aux associations féminines intitulé «***De la connaissance à l’action, soutenir les femmes comme des leaders crédibles pour la réconciliation des Ivoiriens*** », initié et mise en œuvre par l’ONG SFCG dans sept (07) localités de la Côte d’Ivoire est une initiative salutaire qui a connu un franc succès, au regard des témoignages recueillis tant auprès des autorités locales que des responsables d’associations rencontrées dans le cadre de la présente évaluation. Toutefois, la préservation des acquis de ce projet exige la mise en place de mesures importantes qui font l’objet des recommandations formulées ci-après, à l’égard des principales parties prenantes. La prise en compte de ces exhortations contribuera à assurer la pérennisation des acquis du projet.

## **6.1- Recommandations aux associations féminines**

La consolidation des acquis du projet exige la prise d’initiatives concrètes au sein des associations, notamment pour :

* Élaborer et mettre en place un projet d’alphabétisation fonctionnelle au profit des membres des groupements surtout pour les associations de Korhogo ;
* Elaborer un plan de formation interne des membres;
* Poursuivre le renforcement des capacités des membres sur les thématique du projet ;
* Faire des plaidoyers auprès des autorités locales et les leaders communautaires en vue d’être informés et/ou associés aux activités initiées ou en cours au niveau de la communauté ;
* Finaliser et/ou initier des partenariats avec les associations sœurs ;
* Établir un cadre de collaboration avec les radios locales en vue de communiquer sur les activités des associations;
* Initier des microprojets et les soumettre au financement des partenaires techniques et financiers;
* Mettre en place une plate-forme d’échanges avec les autorités locales et les leaders communautaires en vue de renforcer les relations ;
* Mettre en place un réseau d’associations féminines à l’échelle régionales, en vue de partager les expériences et de renforcer les capacités de façon réciproque.

## **6.2- Recommandations aux autorités locales et aux leaders communautaires**

Les autorités administratives et coutumières des localités bénéficiaires du projet devraient être encouragées à prendre les mesures importantes suivantes pour encourager le leadership féminin en matière de réconciliation :

* Associer les associations de femmes aux activités de la communauté ;
* Faciliter l’accès des associations féminines aux autorités locales ;
* Encourager la participation des femmes aux activités de la communauté en leur donnant la possibilité de prendre part aux échanges sur les domaines qui les concernent ;
* Favoriser la mise en place d’un cadre de concertation permanent avec les associations formellement reconnus ;
* Contribuer à faciliter la formalisation des associations féminines par l’obtention des documents administratifs et particulièrement les récépissés et les agréments ;
* Communiquer autour des projets élaborés par les associations légalement constituées en vue de leur permettre de bénéficier de financement.

## **6.3- Recommandations aux radios locales**

La contribution des radios locales à l’efficacité des projets d’appui au développement du leadership des femmes dans le dialogue social à l’échelle locale devrait consister à prendre les dispositions suivantes :

* Organiser des émissions-débats qui font intervenir les jeunes, les femmes et les autorités locales autour des thèmes du projet ;
* Organiser en plusieurs langues locales des émissions-débats afin d’accroitre le nombre d’écoutes radios ;
* Inviter régulièrement les associations de femmes à partager ce qu’elles ont appris des formations en vue de vulgariser les acquis du projet ;
* Se positionner comme une plate-forme d’échanges entre les associations féminines, les autorités locales et les leaders communautaires.

## **6.4- Recommandations à l’équipe de Search For Commun Ground**

Au regard des résultats atteints par le projet, il important de reconduire cette expérience en l’étendant à d’autres associations féminines dans d’autres localités du pays et d’associer le volet « alphabétisation fonctionnelle » au profit des membres des associations ne sachant ni lire et ni écrire.

Par ailleurs, afin de renforcer l’efficacité des prochaines initiatives en matière de renforcement des capacités des associations féminines locales en matière de contribution au dialogue social et à la réconciliation, les mesures suivantes devraient être mises en œuvre par les équipes de SFCG :

* Faciliter la création d’un cadre de concertation permanent entre les associations, les autorités locales et des leaders communautaires
* Associer aux formations les radios locales sur les thématiques des prochains projets ;
* Organiser des visites institutionnelles dans les localités des prochains projets;
* Responsabiliser individuellement les associations dans la mise en œuvre des activités ;
* Apporter un appui aux associations dans la recherche de financement des AGR ;
* Associer l’alphabétisation fonctionnelle aux projets ;
* Organiser une formation des formateurs au profit des associations sur les différentes thématiques de renforcement de capacités, afin de permettre aux associations de disposer en leur sein de formateurs après la fin des prochains projets;
* Continuer de renforcer les capacités des associations en mettant l’accent sur les thèmes suivants : vie associative, gestion de conflits, comptabilité simplifiée, recherche de financement, droit de l’homme, leadership, gestion de projet, Violence Basée sur le Genre et technique de commercialisation ;
* Délivrer des diplômes de participation aux ateliers de formation afin de les faire valoir et de les motiver ;
* Mettre en place un système de suivi de proximité des associations bénéficiaires des prochains projets.

# **Conclusions**

L’évaluation de l’efficacité des actions de formation développées dans le cadre du projet d’appui aux associations féminines, en vue de leur participation effective aux processus de prise de décision et de réconciliation au niveau local a permis de révéler de nombreux acquis en matière : (i) d’organisation et de formalisation des associations féminines (ii), de développement d’initiatives de collaboration entre associations sœurs en vue du partage d’expériences, (iii) d’amélioration de la perception du leadership des femmes dans le dialogue social et la prise de décision au niveau local, (iv) de collaboration entre les autorités locales et les associations féminines.

L’étude évaluative a ainsi permis d’observer que toutes les associations bénéficiaires des actions d’appui du projet ont en règle générale atteint un bon niveau de formalisation et de fonctionnement, surtout dans la tenue régulière de réunions et en matière de gestion financière. Par ailleurs, les informations collectées montrent que les associations sont non seulement associées à présent aux processus locaux de prise de décision, mais qu’elles prennent aussi de plus en plus d’initiatives louables dans l’organisation d’activités de promotion de la cohésion sociale et prévention/gestion des conflits qui sont très appréciées et soutenues par les autorités locales. Toutefois, si de réels progrès semblent avoir été réalisés sur la base des nouvelles capacités acquises par les femmes, des efforts méritent d’être poursuivis avec un suivi de proximité des associations, afin de mieux capitaliser et pérenniser les acquis du projet.

En effet, les entretiens sur le terrain ont permis de constater que si les associations sont désormais mieux structurées à l’issue du projet, beaucoup d’efforts restent encore à faire, car la plupart du travail associatif et de mobilisation des femmes est supporté par les seules responsables. Par ailleurs, malgré la reconnaissance du leadership féminin dans la consolidation du dialogue social, on note dans l’ensemble des localités visitées, l’absence de cadres formels de collaboration et de consultation entre les associations de femmes et les autorités locales, même si les deux entités sont favorables à l’idée de mettre en place un tel cadre. Pour l’heure, les échanges entre ces deux entités restent encore informels et ponctuels, ce qui n’est pas de nature à garantir les acquis du projet.

La viabilité à moyen et long terme des acquis du projet semble être compromise par vulnérabilité financière des associations et le nombre élevé de femmes peu scolarisées et/ou analphabètes qui militent au sein de ces associations. Le projet semble se donner pour seul finalité de valoriser la place du leadership féminin dans le processus de réconciliation et de cohésion sociale à l’échelle local. On note l’absence d’activités de mobilisation de ressources financières au profit des associations, dans un environnement fortement caractérisé par la vulnérabilité financière des femmes et de leurs associations.

Les associations féminines renforcées par le projet n’ont pas suffisamment de moyens financiers pour conduire des actions durables sur le terrain. Très peu d’associations féminines bénéficiaires du projet disposent en leur sein d’un plan de formation de leurs membres.

Pour garantir la viabilité financière de leurs associations, la plupart des présidentes d’association souhaitent que soient associées aux prochaines initiatives de soutien de SFCG, des activités génératrices de revenu, de sorte à garantir l’autonomie financière des associations et la continuité de leurs actions de promotion de la cohésion sociale sur le terrain. Cette précaution est d’autant plus importante que la récupération politique des actions des associations est facilitée par la dépendance financière de certaines de ces associations vis-à-vis d’acteurs politiques locaux.

# **ANNEXES**

**Annexe 1 : Liste des documents consultés**

1. Dossier de description du projet
2. Termes de référence de l’évaluation finale du projet
3. Questionnaire d’auto évaluation des organisations
4. Rapports d’activités du projet
5. Rapports des sessions de formation des associations
6. Comptes rendus des activités de solidarité

**Annexe 2 : Liste des autorités, leaders communautaires, présidentes d’associations et radios locales rencontrées**

| **NOMS ET PRENOMS** | **FONCTIONS** | **CONTACTS** |
| --- | --- | --- |
| **DALOA** |
| ZUNON Brice | 3è adjoint au Maire | 46 39 41 68 |
| TAPE Esther | Charge de communication Jeunesse Communale | 09 98 20 06 |
| KONE Mariam | Présidente du quartier MARIN | 08 16 15 34 |
| DOUMBIA Inza | Présidente du quartier ORLY | 07 43 71 72 |
| KORE Boubaka | Leaders communautaires, Honorable | 48 15 83 32 |
| BAMBA Abdalah | Leaders communautaires | 4093739 |
| SORO Mamadou | Présidente Jeunesse Daloa | 59 42 93 76/ 44 37 66 56 |
| DIABY Cheick | Présidente de la jeunesse quartier Texas | 05 15 97 09 |
| KONE Solange | Présidente COCOVIDA | 09 09 85 64 |
| PELE Martine | Présidente AKOUTI | ND |
| NGUESSAN Amenan  | Présidente | 07 58 77 91 |
| Mme FADIGA  | Présidente Association AWAWANE ZAKARIA | 07 76 07 89 |
| Mme BIO Honorine | Présidente des Femmes Battantes | 09 86 92 31 |
| Mme YALI Clémentine | Présidente Association AWANE DE BRIBOU | 04 86 48 00 |
| KADY Diarra | Présidente | 08 77 55 24 |
| SORO Fanta | Commerçante | 06 31 25 91 |
| SOGNI Jeanine  | Présidente Sœurs unies |  07 50 01 64 |
| COULIBALY Kady | Présidentes d’association | 05 66 96 97/ 58 16 65 38 |
| Mme Noho Sanata | Commerçante | 59 77 90 33 |
| COULIBALY Sita  | Présidente Femme Divine de Daloa | 07 50 01 64 |
| Mme DAKIELE Alice  | Présidente Association TEN’D | 07 25 89 31 |
| Mme ZABO Jeanne | Présidente Association WALEZI | 06 03 93 72 |
| ASSEU Dogbo Jeannette | Trésorière Fédération des associations |  05 74 54 33 |
| NGORAN Alice | Secrétaire COCOVIDA | 05 77 37 93 |
| Sossa Médard | Directeur de programme ONG VIF | 47 47 54 34 |
| Bado Bodoua Edouard | Président ONG OCJUD-CI | 06 17 06 33 |
| **SAN PEDRO** |
| **NOMS ET PRENOMS** | **FONCTIONS** | **CONTACTS** |
| BREDE Madou Antoine | Chef central | 48 07 56 94 |
| NEMLIN Pascal | Pasteur Régional des églises foursquare de San pédro | 48 89 80 77 |
| Mr NDRI | Secrétaire général de préfecture | 47 05 71 45 |
| TRAZIE Marie Thérèse | Présidentes d’association PATCHEVA | 01 05 88 15 |
| MAIGA Awa | Association des Femmes Dynamiques |  05 38 39 20 |
| BAH Djeneba | Association des Femmes Dynamiques |  05 52 48 79 |
| AMAN Louise | Association des Femmes Dynamiques | ND |
| nguessan Marie Laure | Association des Femmes Dynamiques | 58 59 26 73 |
| SIABA Anne Evelyne | Association des Femmes Dynamiques | 08 52 46 40 |
| ADJOUMANI yaya Thérese | Association des Femmes Dynamiques | ND |
| MANZANRégina | Association des Femmes Dynamiques | ND |
| YAO Akissi | Trésorière PATCHEVA | 08 18 66 36 |
| NGORANR Eveline | Membre PATCHEVA | 07 09 06 84 |
| YAO Nguessan Tania | Membre PATCHEVA | 09 01 80 45 |
| OUEADRAOGO Karidjata | Membre PATCHEVA | 06 37 29 98 |
| AKE Nadège | Femmes PATCHEVA | 45 52 74 31 |
| DANTE Touquara | Femmes PATCHEVA | 09 31 41 86 |
| CODO Marie | Vice-présidente Association des Femmes Dynamiques | 09 60 15 55 |
| **KORHOGO** |
| KONE Issa | Directeur, Radio Péléforo Gon | 07 15 82 92 |
| SANGO Eugène | Chef de production, Radio Péléforo Gon | 36 86 22 62 |
| COULIBALY Ahoua | Présidente, Groupement CHIGATA | 04 38 42 12 |
| SORO Maimouna | Vice-présidente, ONG TCHEREGINMIN | 46 09 65 34 |
| YEO Mariam | Secrétaire, ONG TCHEREGNIMIN | 04 39 62 84 |
| COULIBALY Assiata  | Secrétaire, Groupement CHIGATA | 44 16 36 12 |
| KABOLO Allassane | Président, COGES | ND |
| **BOUAKE** |
| SAWADOGO Ramata | Présidente, Communauté féminine Burkinabé | ND |
| GONTY Ismael | Secrétaire Général, Jeunesse communale | 07 42 48 87 |
| OUATTARA Korotoum | Sixième Adjoint au Maire | 57 99 17 90 |
| KONATE Daouda | Commissaires aux comptes, AFUBE HV | 57 37 81 71 |
| KASSE Koffi Séraphin | Président, Jeunesse de quartier | ND |
| DJOUE Kouamé | Représentant Chefferie traditionnelle Houphouët ville | 48 90 38 31 |
| KONE Misku  | Guide musulman | 05 01 50 06 |
| Fanta Soulama | Présidente, communauté malinké | 47 10 80 71 |
| TAPSOBA Alizata  | Présidente, ONG TERE | 07 64 74 50 |
| KLAH Marie | Présidente, ONG AFUBE | 08 13 90 63 |

**Annexe 3 : Outils de collecte de données**

**CONDUCTEUR POUR L’ANIMATION DES FOCUS GROUPS**

**(Avec les responsables d’associations locales)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **LOCALITE :** | **LIEUX :** | **DATE :****PLAGE HORAIRE :** |
| **Objet de la discussion** | Faire l’évaluation finale du projet intitulé : **«**De la connaissance à l’action, soutenir les femmes comme des leaders crédibles pour la réconciliation des Ivoiriens **»**Projet financé par le département d’Etat Américain (DRL) et mis en œuvre par SFCG dans 7 localités en Côte d’Ivoire |
| **Objectifs de l’évaluation finale** | Il s’agit d’une évaluation indépendante dont l'objectif est d'examiner les conditions de mise en œuvre et des résultats du projet. Nous cherchons à : - Faire une analyse systématique de l’efficacité, et de l’impact du projet - Mesurer l’atteinte des résultats du projet selon les objectifs fixés au départLes résultats de cette étude permettront de fournir des leçons apprises et des recommandations à SFCG, aux bénéficiaires du projet et au bailleur, afin d’améliorer les prochaines initiatives de soutien à la cohésion sociale en Côte d’Ivoire |
| **Principaux points à aborder** | 1. Niveau d’implication des jeunes et des femmes dans la prise de décisions au niveau locale
2. Niveau d’implication des jeunes et des femmes dans les activités de réconciliation et de cohésion sociale au niveau locale
3. Taux d’audience des émissions de SFCG sur les radios locales
 |
| **Questions de discussions** | Pensez-vous que les autorités locales consultent suffisamment les associations de jeunes et de femmes avant de prendre certaines décisions importantes?Justifiez votre réponse (Pourquoi oui ou pourquoi non ?) | Pensez-vous que les femmes et les jeunes sont pleinement associés aux activités de réconciliation et de cohésion sociale au niveau local ?Justifiez votre réponse (Pourquoi oui ou pourquoi non ?) | Que faut-il faire à votre avis pour que les associations de femmes et de jeunes soient pleinement associées par les autorités à la gestion des affaires de localités ? | Pensez-vous que les émissions de SFCG sur les radios locales sont écoutées par beaucoup de personnes dans votre localité ? | A combien estimez-vous le taux d’audience de ces émissions ? (moins de 30%, entre 30 et 50%, plus de 50% de la population) |
| **Principales informations collectées** |  |  |  |  |  |

**GUIDES D'ENTRETIEN SEMI-STRUCTURE**

1. Entretiens avec les autorités administratives et coutumières (Sous-préfets, élus locaux, leaders communautaires)
2. Entretiens avec les présidentes d’associations féminines (bénéficiaires ou non du projet)
3. Entretiens avec le staff de SFCG (Coordonnateur Programme, Responsable suivi-évaluation, Producteurs radios, Agent terrain)
4. Focus group avec les responsables d’associations et d’ONG locales

**I- GUIDE D’ENTRETIEN AVEC LES AUTORITÉS LOCALES**

**(Sous-préfets, élus locaux, leaders communautaires)**

|  |  |
| --- | --- |
|  **RENCONTRE AVEC:**  | **FONCTIONS :** |
| **DATE :** | **LIEU :**  | **PLAGE HORAIRE:**  |
| **QUESTIONS** | **REPONSES** |
|  | En votre qualité d’autorité locale (Sous-préfet, leaders communautaire ou élu local) êtes-vous prêt à consulter les femmes avant de prendre des décisions importantes ? |  |
|  | Avez-vous déjà fait cela ?Donner au moins un exemple |  |
|  | En tant qu’autorité Sous-préfet, leaders communautaire ou élu local) comment voyez-vous le rôle des femmes dans votre communauté ? |  |
|  | Pensez-vous que les femmes doivent être associées aux prises de décisions dans les affaires locales au même titre que les hommes ?Pourquoi ? |  |
|  | Existe-il dans votre localité un cadre formel de concertation entre les autorités locales et les associations de femmes |  |
|  | Quelles précautions faudra-t-il prendre pour que les associations de femmes soutenues par le projet restent crédibles auprès des autorités locales ? |  |
|  | Quelles précautions faudra-t-il prendre pour que les associations continuent de bien fonctionner après la fin du projet ? |  |
|  | Y-a-t-il d’autre(s) point(s) que vous souhaitez soulever non traité(s) par les questions ci-dessus ? |  |

**II- GUIDE D’ENTRETIEN AVEC LES PRÉSIDENTES D’ASSOCIATIONS FÉMININES**

**(Bénéficiaires et non du projet)**

|  |  |
| --- | --- |
|  **RENCONTRE AVEC:**  | **FONCTIONS :** |
| **DATE :** | **LIEU :**  | **PLAGE HORAIRE:**  |
| **QUESTIONS** | **REPONSES** |
|  | Votre association a-t-elle participé à l’atelier d’auto évaluation ? |  |
|  | Combien de formations ont-elles été réalisées ? |  |
|  | Combien de femmes ont été formées ? |  |
|  | Quels sont les thèmes de formation abordés |  |
|  | Votre association dispose-t-elle de statuts et de règlements intérieurs ? |  |
|  | Quels sont les organes de gestion de votre association ? |  |
|  | Votre association tient-elle régulièrement des réunions ? |  |
|  | Existe-t-il des PV de réunions et un cahier de comptabilité au sein de votre association |  |
|  | Un compte rendu de l’utilisation des fonds de l’association est-il fait régulièrement ? |  |
|  | Votre association a-t-elle eu des contacts avec d’autres associations pendant les 3 derniers mois ? |  |
|  | Pouvez-vous citer ces associations de femmes ? |  |
|  | Votre association a-t-elle rendu visite à d’autres associations de femmes en dehors de votre localité ? |  |
|  |  Combien de fois ce genre de visite a-t-il été réalisé ? |  |
|  | Combien de femmes de votre association ont participés à ce type de visite ? |  |
|  | Votre association a-t-elle réalisé des actions communes avec d’autres associations de femmes ? |  |
|  | Combien d’actions communes ont ainsi été réalisées ? |  |
|  | Les autorités locales consultent-elles souvent votre association avant de prendre certaines décisions ? |  |
|  | Combien de fois votre association a-t-elle été consultée par les autorités locales lorsqu’elles veulent prendre des décisions importantes ? |  |
|  | Pensez-vous que la voie des femmes de votre association est écoutée par les autorités locales ?Justifiez votre réponse |  |
|  | Les femmes de votre association sont-elles associées aux activités de réconciliation au niveau local ? |  |
|  | Votre association prend-elle elle-même des initiatives pour la réconciliation des populations locales ? |  |
|  | Pouvez-vous donner des exemples d’incitatives prises ? |  |
|  | Pensez-vous que votre association a pu améliorer ses relations avec les autorités traditionnelles ?Justifiez votre réponse avec des exemples précis |  |
|  | Votre association dispose-telle d’un plan de renforcement des capacités de ses membres ? |  |
|  | Pensez-vous qu’il y a une bonne entente entre les membres de votre association ? |  |
|  | Y’a-t-il des conflits souvent au sein de votre association ? |  |
|  | A quoi sont-ils dus ces conflits ? |  |
|  | Comment ces conflits sont-ils gérés ? |  |
|  | Votre association a-t-elle signé des accords de partenariat avec d’autres associations de femmes ? |  |
|  | Les membres de votre association viennent-elles régulièrement aux réunions ? |  |
|  | Votre association dispose-t-elle de moyens financiers pour réaliser ses activités ? |  |
|  | Comment sont financées les activités de votre association ?Sur fonds propres ? sur l’aide extérieure ? Autre ? Précisez |  |
|  | Existe-il dans votre localité un cadre formel de concertation entre les autorités locales et les associations de femmes |  |
|  | Quelles précautions faudra-t-il prendre pour que les associations de femmes soutenues par le projet restent crédibles auprès des autorités locales ? |  |
|  | Quelles précautions faudra-ti-prendre pour que les associations continuent de bien fonctionner après la fin du projet ? |  |
|  | Y-a-t-il d’autre(s) point(s) que vous souhaitez soulever non traité(s) par les questions ci-dessus ? |  |

**III- GUIDE D’ENTRETIEN AVEC LE STAFF ET LES PARTENAIRES DE SFCG**

(Coordonnateur Programme, Responsable suivi-évaluation, Agent terrain Producteurs radios)

|  |  |
| --- | --- |
|  **RENCONTRE AVEC:**  | **FONCTIONS :** |
| **DATE :** | **LIEU :**  | **PLAGE HORAIRE:**  |
| **QUESTIONS** | **REPONSES** |
|  | Toutes les associations ont-elles participé à l’atelier d’auto évaluation ? |  |
|  | Combien de formations ont-elles été réalisées ? |  |
|  | Combien de femmes ont été formées ? |  |
|  | Quels ont été les thèmes de formation abordés |  |
|  | Pensez-vous que les associations bénéficiaires du projet sont mieux organisées et fonctionnent bien ?Justifiez votre réponse |  |

**Questionnaire d’enquête**

(Voir fichier PDF joint)